

**REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
En Mairie de Grandris le MARDI 29 MARS 2022 A 20 H 30  
Convocation du 22 mars 2022

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Olivier GUYOMAR, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Frédéric CORGIER, Guillaume CHATAIGNER, Lionel GUIARD, Eric BOUHANA, Estelle LECANU.

Excusés: Stéphanie APPERCEL-CONVERT (pouvoir à Guillaume LECANU), Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER (pouvoir à Frédéric CORGIER), Jean-Pierre GOUDARD (pouvoir à Lionel GUIARD)

Absentes : Anne-Perrine RAGOT, Ludivine CHAUMERON

---

---

**ORDRE DU JOUR**

---

---

Désignation du secrétaire de séance : Guillaume LECANU

---

Compte rendu du 28 février 2022

Remarques de Lionel GUIARD qui demande que soit indiqué qu'il a:

- indiqué qu'il n'a pas été mis au courant de la démission de Robin DUCHAUSSOY
- souligné que l'aire de loisirs reste allumée tard le soir en hiver
- demandé les noms des entreprises retenues pour les travaux à l'Odysée

---

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Guillaume LECANU présente une proposition d'affectation des résultats 2021.

Résultat 2021 à affecter : 169 974,33 €

Affectation en fonctionnement : 50 000 €

Affectation en investissement : 119 974,33 €

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

---

PRESENTATION DU BUDGET 2022

Le budget principal est présenté par Guillaume LECANU

**Fonctionnement / Dépenses**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Charges à caractère général	180900,00	141267,14	213210,00
Charges de personnel	278130,00	243574,20	290600,00
Autres charges de gestion courante	182210,00	137013,85	199500,00
Charges financières	14000,00	13627,63	12360,00
Charges exceptionnelles	15000,00	14726,57	1000,00
Dépenses imprévues	8310,00	0,00	10490,00
<b>TOTAL</b>	<b>678550,00</b>	<b>550209,39</b>	<b>727160,00</b>

**Fonctionnement / Recettes**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Atténuation de charges	2500,00	4063,88	14000,00
Produit des services	29300,00	38921,42	44300,00
Impôts et taxes	273500,00	280774,54	290510,00
Dotations et participations	304400,00	329077,74	302100,00
Autres Produits	27750,00	26246,14	26250,00
Résultat reporté	41100,00	41100,00	50000,00
<b>TOTAL</b>	<b>678550,00</b>	<b>720183,72</b>	<b>727160,00</b>

## Investissement / Dépenses

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Immobilisations corporelles	10000,00	0,00	10000,00
OP – Bâtiments communaux	22000,00	6282,24	18000,00
OP – Acquisition de matériel	13000,00	4227,76	15000,00
OP – Signalétique	1500,00	1350,05	9500,00
OP – Bornes incendies	3600,00	0,00	3600,00
OP – Voierie	18000,00	15564,78	20000,00
OP – Odyssée	101000,00	0,00	122000,00
OP – Bar Restaurant	37200,00	0,00	0,00
OP – Cantine	50000,00	4290,00	4500,00
OP – Eglise	34000,00	33966,68	0,00
OP – Patrimoine	14000,00	1400,00	20000,00
OP – PLU	0,00	0,00	6000,00
OP – Aménagement place	0,00	0,00	660000,00
Emprunts	38240,00	38239,65	39520,00
Subventions	0,00	0,00	7000,00
Dépôt de garantie	1350,00	1350,00	0,00
Dépenses imprévues	11460,00	11460,00	12100,00
<b>TOTAL</b>	<b>356770,00</b>	<b>106671,16</b>	<b>947220,00</b>

## Investissement / Recettes

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Subventions	86360,00	31000,00	426840,00
Emprunts	31190,41	0,00	226600,00
Dotations	139152,17	134400,74	134983,00
Cautionnement reçu	1350,00	1350,00	0,00
Solde reporté	98717,42	98717,42	158797,00
<b>TOTAL</b>	<b>356770,00</b>	<b>158797,00</b>	<b>947220,00</b>

Le budget principal est adopté à l'unanimité.

Le budget du centre de santé est présenté par Guillaume LECANU

## Fonctionnement / Dépenses

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Charges à caractère général	11100,00	600,00	7000,00
Charges de personnel	38150,00	0,00	38150,00
Autres charges de gestion courante	310,00	0,00	310,00
Dépenses imprévues	1090,00	0,00	190,00
<b>TOTAL</b>	<b>50650,00</b>	<b>600,00</b>	<b>45650,00</b>

## Fonctionnement / Recettes

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Remboursement sur rémunération	2500,00	0,00	2500,00
Autres prestations de service	25000,00	0,00	25000,00
Dotations et participations	23150,00	600,00	18150,00
<b>TOTAL</b>	<b>50650,00</b>	<b>600,00</b>	<b>45650,00</b>

## Budget d'investissement :

Dépenses – Matériel et outillage : 25 000 €

Recettes – Subventions : 25 000 €

Le budget du centre de santé est adopté à l'unanimité.

---

## AFFECTATION AU COMPTE FETES ET CEREMONIES

Une délibération est prise concernant les dépenses affectées au compte 6232 (Fêtes et Cérémonies) dont la liste a été précisée en séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

---

## COR : PACTE FISCAL ET FINANCIER

Pascale JOMARD expose le contenu de la dotation financière de la COR et de la répartition entre les communes. Plusieurs critères (population, revenu par habitant, logements sociaux...) sont pris en compte pour la répartition. Le critère de la centralité, estimé par les services de l'état a été revu à la baisse. Mais les communes avec un poids important (par exemple Tarare) ont toujours une dotation plus importante que les communes rurales.

Pour la commune de Grandris, 17 010 € ont été affectés en 2022, pour une dotation 15 000 € en 2021.

La proposition de pacte fiscal est adoptée à l'unanimité.

---

## LOCATIONS DE SALLE

Pascale JOMARD propose d'intégrer à la délibération existante sur les tarifs des locations de salle un tarif à la semaine.

Le détail des tarifs est le suivant (pour une semaine de 5 jours) :

- ✓ Odyssée sans chauffage, 300€, avec chauffage 390€
- ✓ Etoile sans chauffage, 400€, avec chauffage 550€
- ✓ Mélèzes sans chauffage 200€, avec chauffage 290€
- ✓ Périscolaire sans chauffage 200€, avec chauffage 290€

La délibération est adoptée à l'unanimité

---

## OUVERTURE DE LA TERRASSE DU BAR RESTAURANT

Il est proposé par Pascale JOMARD de proposer une convention d'ouverture de la terrasse renouvelable tous les mois.

La terrasse sera fermée plus tôt (22H30) dans la saison (Avril / Mai).

En fonction de la bonne tenue de l'ouverture (bruit, respect des horaires), le renouvellement de l'ouverture de la terrasse ainsi que son extension horaire sera possible.

Eric BOUHANA signale qu'il a dû monter le 12/03 pour calmer des personnes présentes devant le bar.

---

## DROITS DE PREEMPTION

Une vente de maison est à examiner, parcelle AB 127

Le conseil municipal ne préempte pas.

---

## COMMISSIONS COMMUNALES

### BATIMENTS

Panneau Lumineux : Les pièces sont en cours d'acheminement. Il faut déposer le panneau. Lionel GUISSARD et/ou Guillaume LECANU prennent contact avec ASMT à ce sujet

- Eglise : Dégât des eaux suite à une fuite de toit. La fuite a été réglée, reste à régler la réfection de la nef (plâtre).
- Ecole : Une intervention de traitement contre les mouches a été effectuée, malheureusement non concluante
- Boulodrome : Etude en cours pour réfection des toilettes.
- Bris de glace : Une intervention a été réalisée sur un ensemble de bris de glace
- Logement au-dessus du VIVAL : Devis en cours pour réfection de la salle de bain.

## FLEURISSEMENT

Des bénévoles sont intervenus dans le choix des variétés en privilégiant les vivaces. Des plantes aromatiques seront également mises en place.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Une 50aine de personnes était présente le 18 Mars. Succès de la soirée selon les personnes présentes.

## COMMISSION JEUNESSE

Formation sur la politique de jeunesse planifiée.

La décoration du transformateur aura lieu en Juin 2022.

2 devis ont été reçus de la part d'artificiers (11 minutes et 18 minutes).

Cantine et Garderie : Rappel aux parents qui doivent annuler par email. Les emails sont relevés avant 10H.

Pascale Jomard évoque une offre d'emprunt à un taux de 1,73 à 1,83% pour un montant de 250 000 €. La validation de cette offre nécessite une délibération, donc probablement nécessite d'un conseil municipal courant Avril.

31 réfugiés ukrainiens ont été accueillis ce WE au sein du village, 9 sont repartis dans d'autres régions, le groupe de 22 personnes a été réparti entre Grandris (16), Marchampt (4) et Chénelette (2).

Pascale JOMARD propose de mettre à disposition la salle de la canopée pour des cours quotidiens de français.

## QUESTIONS DIVERSES

Suite à une question de Lionel GUIARD, le budget du feu d'artifice 2022 est de 2 500 €.

La soirée de la Saint Patrick n'a pas été un succès d'affluence. Il y a une demande du comité des fêtes pour demander la gratuité de la location de la salle de l'étoile, cette gratuité est acceptée de manière exceptionnelle.

La Séance est levée à 22H45.

**Ce CR a été validé par le maire et les adjoints et sera vapprouvé formellement par le conseil municipal lors de la prochaine séance.**